



MINISTÈRE DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

Armée de Terre
27^e Brigade d'infanterie de montagne
2^e Régiment étranger de génie

Saint-Christol, le 27 Juin 2025
N°2025-502160/2REG/EM/OSA/NP

NOTE DE SERVICE

OBJET : passation de commandement du 2^e Régiment étranger de génie et de la Base de défense de Saint-Christol.

RÉFÉRENCE : PIA 07.310 n°214/DEF/EMA/EMP.1/NP du 24 février 2010.

ANNEXES : annexe I – organisation générale ;
annexe II – environnement de la cérémonie ;
annexe III – déroulement de la cérémonie ;
annexe IV – dispositif de la cérémonie.

La prise d'armes de passation de commandement du 2^e Régiment étranger de génie et de la Base de Défense de St-Christol, entre le colonel Guillaume Roy et le colonel Paul Lemaire se déroulera le mercredi 02 juillet 2025 à 11h00 au quartier maréchal Koenig. Cette cérémonie sera présidée par le général de brigade Lionel Catar, commandant la 27^e Brigade d'infanterie de montagne, en présence d'autorités civiles et militaires ainsi que de la Musique de la Légion étrangère.

Cette cérémonie se déroulera selon la chronologie suivante :

- 09h30 : accueil des invités et autorités ;
- 10h30 : mise en place des troupes ;
- 11h00 : début de la cérémonie ;
- 12h00 : défilé ;
- 12h30 : cérémonie de remise de décrets de naturalisation ;
- 12h45 : vin d'honneur ;
- 13h30 : repas de corps ;
- 16h00 : cérémonie de départ du colonel Guillaume Roy.

Cette note précise dans ses annexes les modalités de préparation et d'exécution de cette cérémonie.

Pour le colonel Guillaume Roy
commandant le 2^e Régiment étranger de génie
et par délégation
le capitaine Bruno CHALARD
Officier Supérieur Adjoint

ORGANISATION GENERALE

1. COMMANDANT DES TROUPES

Les troupes seront placées sous le commandement du colonel Guillaume Roy, chef de corps du 2^e Régiment étranger de génie et commandant la Base de défense de Saint-Christol.

2. PERSONNEL

2.1. Musique

Musique de la Légion étrangère.

2.2. Sous les armes

- Le lieutenant-colonel Merle, commandant en second.
- La garde au drapeau à 1/2/3 aux ordres du LTN Ndione.
- Un carré de pionniers à 0/1/09 aux ordres de l'ADJ Selkov.
- 3 sous-officiers subalternes portant les fanions des 22^e, 26^e et 76^e bataillons du génie Légion d'Indochine (à charge de la CCL).
- Les compagnies : CCL, CA ; 1^e CIE, 2^e CIE ; 3^e CIE ; 4^e CIE ; commandant d'unité, porte-fanion, 1 peloton à 02/06/36 ;
5^e CIE : CDU et son fanion.
- Le chef du GSC et son fanion.

2.3. Cadres sans troupes

- Les cadres et les militaires du rang sans troupes du 2^e REG et de l'antenne médicale n°149.
- Les officiers, sous-officiers et légionnaires du GSC.
- Le personnel civil du 2^e REG, du GSC et de l'antenne médicale n°149.

2.4. Responsabilités particulières

- Lecture des commentaires de la prise d'armes : CNE Luc-Pupat.
- Porteur du coussin : chancellerie.
- Porteur de l'ordre du jour : CCH Lallemand (SEC/EM).
- Porteur du micro : (CCL/SIC).

2.5. Récipiendaires

La préparation du coussin est à la charge de la chancellerie.

Sauf cas particulier autorisé par l'OSA, les récipiendaires ne seront pas en arme dans les rangs des CIEs.

3. TENUE

3.1. Troupes sous les armes

- Pionniers : tenue de tradition avec tablier de buffle et équipement blancs ;
- Garde au drapeau : tenue Saïgon avec équipement blancs ;
- Garde fanion du GS : tenue Saïgon avec équipements blancs ;
- Pelotons des compagnies : tenue de parade été.

3.2. Sans troupe

L'ensemble des cadres et légionnaires non défilants et non pris par le service sera dans le carré des cadres sans troupe.

- Cadres : T22 chemisette (barrettes de décorations).
- Militaire du rang : T22 chemisette (barrettes de décorations).

3.3. Récipiendaires

- Cadres : T21 sans décorations.
- Militaire du rang : T22 sans décorations.

4. ARMEMENT

4.1. Glock avec chargeur

- Chef de corps.
- Commandant en second.
- Commandant d'unité.
- Chefs de section.
- Porte drapeau.
- Chef des pionniers.

4.2. HK 416

- Avec baïonnette chromée et chargeur long pour la garde au drapeau et le porte-fanion des UE.
- Sans baïonnette, avec chargeur long pour le reste du personnel sous les armes.
- Dispositif AIMPOINT en place sur les HK.

4.3. Fusil MAS 36

- Porteur des fanions des 22^e, 26^e et 76^e bataillons du génie Légion d'Indochine.

5. DISPOSITIF

5.1. De pied ferme

- Homme de base devant et à côté du chef de section.
- Alignement au coude à coude.
- Espacements :
 - 10 pas entre la musique et les pionniers ;
 - 10 pas entre les pionniers et le COMSEC ;
 - 5 pas entre le COMSEC et la GD ;

- 5 pas entre la GD et les fanions du génie Légion d'Indochine ;
- 5 pas entre les fanions du génie Légion d'Indochine et le commandant d'unité (CDU) de la CCL ;
- 2 pas entre le CDU et le porte-fanion ;
- 3 pas entre le porte-fanion et le chef de section ;
- 10 pas entre le dernier légionnaire d'une compagnie et le CDU suivant.

5.2. Défilé

- Pionniers - CDC : 10 pas.
- CDC - COMSEC : 5 pas.
- COMSEC – GAD : 5 pas.
- GAD – Fanions d'Indochine : 10 pas.
- Fanion d'Indochine – CCL : 10 pas.
- CDU – PF : 2 pas.
- PF – CDS : 3 pas.
- CDS – premier rang : 2 pas.
- Dernier rang P1 – CDS P2 : 5 pas.
- Entre les unités : 10 pas.

6. SALUT

6.1. Sonneries

Les officiers, sous-officiers (avec ou sans troupes), militaires du rang (placés dans le carré sans troupe uniquement) saluent lors des sonneries suivantes :

- « Au drapeau » ;
- « Hymne national ».

6.2. Inspection et revue des troupes

Les commandant d'unité saluent au passage de l'autorité.

En ce qui concerne les officiers, les sous-officiers et les militaires du rang sans troupe, seuls l'officier, le sous-officier et le caporal-chef représentant sa catégorie saluent.

Seule l'autorité qui inspecte les troupes salue, ses accompagnateurs ne saluent pas.

7. RÉPÉTITIONS

Deux répétitions auront lieu le 30 juin à 08h00 et le 01 juillet à 08h00 aux ordres de l'OSA.

Le 30 juin, le SG sera sur place avec un équipier et le matériel de marquage.

Les compagnies prévoient des bouteilles d'eau via le CMLE.

*Répétition du 01 juillet : répétition générale aux ordres du chef de corps à partir de 09h00.

Les deux répétitions s'effectueront avec l'ensemble des participants :

- les carrés compagnie et GS ;
- la GD ;
- les pionniers ;
- tous les récipiendaires et le porte-coussin ;
- le porte-micro et le porte-document ;
- le lecteur des commentaires.

Les unités effectueront des exercices de défilé et de chant de manière décentralisée. Elles pourront solliciter la section SIC pour s'exercer à défiler au rythme du Boudin.

8. ACCUEIL DES AUTORITÉS ET INVITÉS ET BRIEFING DU RANG PROTOCOLAIRE

Les cellules d'accueil, placée sous les ordres d'officiers, seront activées avec comme mission de guider, placer et accompagner les invités, les VIP ainsi que les différentes délégations.

Les modalités de détail de l'accueil figurent en annexe II.

L'OSA aura la charge de présenter la cérémonie au rang protocolaire (autorités civiles et militaires) en salle Indochine.

9. LECTURE DES COMMENTAIRES

Le capitaine Luc-Pupat est désigné pour lire les commentaires durant la cérémonie.

ENVIRONNEMENT DE LA PRISE D'ARMES

1. SÉCURITÉ

1.1. Sécurité générale

Un service de sécurité et de guidage sera mis en place aux ordres de l'officier de sécurité suppléant.

L'OPSR se coordonnera avec l'OSA pour la gestion des accès, il sera présent à la réunion préparatoire du lundi 30 juin à 15h00.

A compter du lundi 30 juin, le parking EM sera vidé de tous les véhicules sauf véhicules CDC, COMSEC, chef GSC.

1.2. Sécurité de l'armement

Conformément au document de première référence, le port d'armement en présence de public oblige le commandement à respecter strictement les consignes de sécurité.

- Armes non approvisionnées, non armées, chambres vides, chargeurs vides, culasses à l'avant.
- Inspection des armes avant la mise en place sur la place d'armes, en dehors de la présence du public.
- Défense absolue de manœuvrer la culasse après l'inspection des armes.

1.3. Sécurité sanitaire

Le CMA mettra en place le personnel et un véhicule sanitaire afin d'assurer les interventions, si nécessaire. Le SEC EM effectuer aune demande Eurêka.

2. ACCUEIL

2.2. Personnel

Plusieurs équipes seront mise en place afin de gérer le flux des invités.

- Equipe EM haut : aux ordres du chef de bataillon Raith ;
- équipe EM bas : aux ordres du chef de bataillon Banet ;
- équipe mess officiers : aux ordres du chef de bataillon Waddill ;
- équipe tribunes : aux ordres du chef de bataillon Krumenacker ;
- équipe parking EM : aux ordres du capitaine Kutnjem-kutnjem ;
- équipe entrée du quartier : aux ordres du capitaine Sueur.

Les noms des officiers et sous-officiers armant ces équipes seront communiqués par les CDU à l'OSA, au plus tard le 27 juin 15h00.

Trois points d'accueil seront activés :

- Le bar officiers pour les invités et les cadres sans troupe du régiment ;
- Le hall d'entrée EM et la salle Indochine pour les autorités et les invités du colonel Roy et du colonel Lemaire ;
- La passerelle pour le rang protocolaire et les épouses des CDC, montant et descendant.

Une réunion préparatoire de l'équipe accueil aura lieu le lundi 30 juin à 15h00 en salle Indochine à l'EM.

2.2. Chronologie

- 30 juin 15h00 : réunion des équipes accueil.
- 02 juillet 09h00 : rassemblement des équipes accueil et mise en place du dispositif d'accueil.

2.3. Principe général

Le chef du secrétariat EM préparera 3 listes qui auront été au préalable validées par l'OSA, qu'il remettra aux cadres chargés de l'accueil et à l'OSS en charge du guidage et des parkings.

- Le rang protocolaire et familles des CDC :
 - stationnement : parking EM ;
 - accueil et rafraichissements : passerelle de l'EM ;
 - place pendant la prise d'armes : tente centrale (autorités du rang protocolaire).
- Les autorités civiles et militaires hors rang protocolaire et les invités des CDC :
 - stationnement : parking EM ;
 - accueil et rafraichissements : hall EM et salle Indochine ;
 - place pendant la prise d'armes : tente 1 et tente 2.
- Les invités et familles des UE :
 - stationnement : parking visiteurs ;
 - accueil et rafraichissements : mess des officiers ;
 - place pendant la prise d'armes : tente 3 et tente 4.

2.4. Accueil en gare

En fonction des demandes des autorités, le BT mettra en place des navettes de transport (récupérations et déposes groupées) en gare d'Avignon. Les différentes demandes ARTEMIS seront réalisées par le SEC/EM.

Le chef du secrétariat EM est chargé d'effectuer avec le BT le plan de transport aller-retour des participants devant être récupérés en gare d'Avignon TGV, il sera communiqué et vérifié par l'OSA au fur et à mesure des demandes reçues.

2.5. Hébergement

En fonction des demandes, le chef du SEC EM effectuera en liaison avec le CMLE, un plan d'occupation des chambres de l'hôtellerie du mess officiers et s'il le faut du BAT 047/BCC officiers et d'en rendre compte régulièrement à l'OSA.

Le paiement des chambres sera organisé par le CMLE, en liaison avec les intéressés au fur et à mesure de leur arrivée.

3. CMLE – ACCUEIL ET REPAS DE CORPS

3.1. Accueil des autorités et invités

Le CMLE mettra en place café, thé, jus de fruit, eau et viennoiseries sur les 3 points d'accueil, ainsi que le personnel de service nécessaire en tenue au bar officiers, dans le hall EM et à la passerelle.

3.2. Vin d'honneur

À l'issue de la cérémonie, les autorités civiles et militaires et tous les invités seront conviés au vin d'honneur derrière le mess officiers, en présence :

- des chefs de service en titre ;
- des CDU ;

- des représentants de catégorie du régiment et des unités élémentaires ;
- d'une délégation par UE de 0/1/1 ;
- des récipiendaires ;
- des nouveaux naturalisés et leurs familles.

La MLE jouera une aubade devant la zone du repas.

Des rafraichissements seront mis en place sur le lieu du vin d'honneur afin de permettre aux invités de patienter pendant la mise en place du régiment sur la zone du repas de corps.

3.3. Repas

À l'issue des honneurs au drapeau, les UE rejoindront le lieu du repas de corps.

Une fois le régiment regroupé, l'équipe d'accueil sera chargée du regroupement des autorités militaires et civiles ainsi que des invités conviés au coquetel et au repas de corps. Le commandant en second présentera le régiment au CEMA.

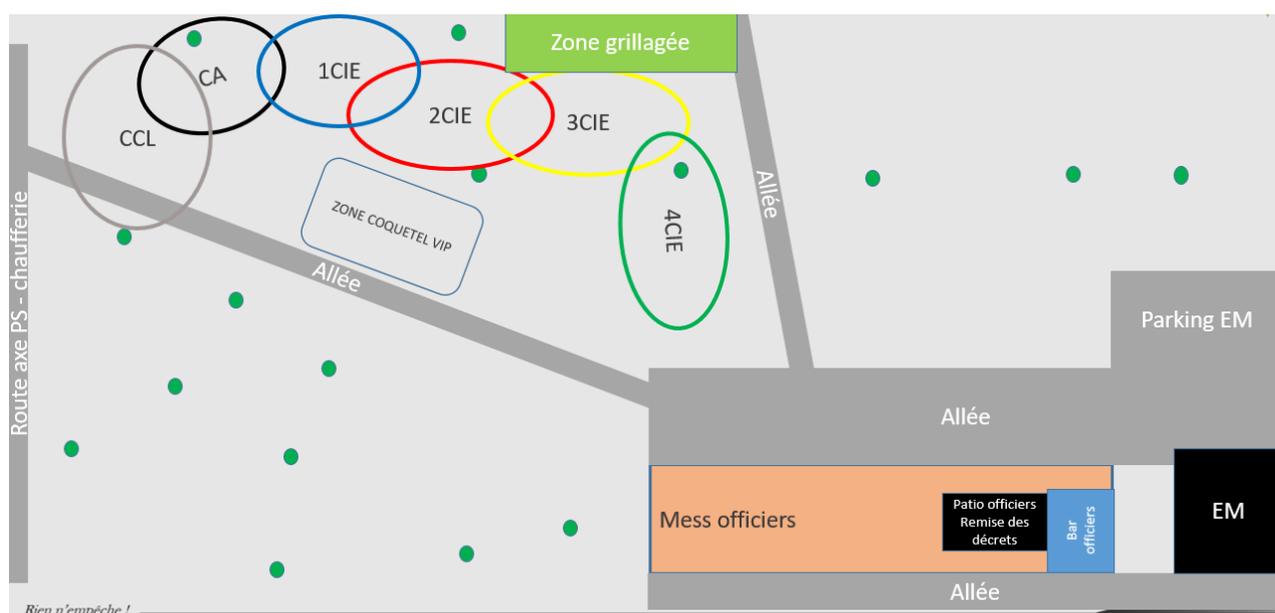
À l'issue des discours et remise de cadeaux traditionnels, le repas commencera par une poussière. Les ADU veilleront à la mise en place de la poussière pour leur UE préalablement à l'arrivée des autorités sur zone. La 5^e CIE sera associée au BBQ de la CCL.

La poussière sera lancée par un lieutenant.

Le repas sera composé d'un plat et d'un dessert. Les ADU percevront les denrées auprès du CMLE selon les effectifs donnés + 20% de marge pour les invités. Le service de la table d'honneur sera assuré par le CMLE sous la responsabilité d'un sous-officier du service.

Le repas se prendra assis, sous les arbres. Les unités formeront un U et la zone officielle sera disposée au centre. L'installation des tables sera à charge des unités et pilotée par le chef du service général. Une reconnaissance aura lieu le vendredi 27 juin à 09h30 par l'OSA, le chef SG, le CMLE et les ADU (RDV devant l'état-major).

Outre la table officielle qui fera l'objet d'un plan de table, les UE accueilleront à leurs tables les invités à raison de 20 % des effectifs compagnie. Les ADU veilleront à accueillir et à intégrer les invités à leurs tables.



4. COMMUNICATION

La cellule communication est responsable de la rédaction des articles ainsi que des photos qui seront transmis à la presse militaire (KB, TIM, FRESMInfos, Revue du génie).

L'officier communication adressera un communiqué de presse à la PQR et les invitera à la cérémonie.

En liaison avec l'OSA, il veillera au respect des ordres et des éléments de langages concernant la communication des armées.

5. ACCUEIL DE LA MLE

L'arrivée de la MLE est prévue aux alentours de 09h00. Elle sera accueillie par le chef SG, elle se changera au cinéma, des bouteilles d'eau et des barres céréalières seront mises en place afin que les musiciens puissent se restaurer avant la cérémonie.

Les véhicules seront stationnés devant le cinéma. Le SEC/EM ouvrira le cinéma pour 08h30.

La MLE prendra son repas à l'ordinaire à l'issue de l'aubade.

6. DÉCORATION

6.1. Quartier

Le chef SG fera un effort particulier sur l'entretien du quartier et notamment la place d'armes, les abords du mess sous-officiers, du bâtiment EM ainsi que la zone du repas de corps (tonte des pelouses, parterres de fleurs, tailles des haies, désherbage...).

Afin de mettre le quartier en condition, la compagnie de service et si besoin les autres compagnies présentes fourniront les renforts nécessaires au SG. La réalisation sera coordonnée entre le chef du service général et les ADU.

- Montage des tentes de la cérémonie à charge du SG pour une mise en place terminée avant le lundi 30 juin 17h00 ;
- montage de la zone « repas de corps » à charge des UE sous pilotage du chef du SG pour une mise en place terminée lundi 30 juin 17h00 ;
- décoration et pavoisement de l'entrée du quartier et des deux axes principaux à charge du service général ;
- mise en place du pavoisement des bâtiments à charge du service général ;
- fermeture des fenêtres et des rideaux donnant sur la place d'armes à charge des services et occupants ;
- la CA et la 2^e CIE mettront en place, en liaison avec le BML, les véhicules avec antennes (fanion FR et flamme LE) :
 - un SERVAL ;
 - un HT 270 ;
 - un VBHM ;
 - un EGRAP ;
 - la grue Liebherr.

L'officier adjoint de la CA prendra contact avec l'OSA pour le positionnement des véhicules. Mise en place terminée le mardi 01 juillet avant midi.

Le SG mettra en place l'estrade pour les autorités sur l'avenue « Ceux d'Afghanistan ».

6.2. Repas de corps

La décoration de la zone du repas de corps est à la charge des UE.

7. CONSIGNES PARTICULIÈRES POUR LE REPAS DE CORPS

7.1. Repas de corps

Un effort particulier devra être fait pour la convivialité et la chaleur de l'accueil des invités.

7.1.1. Répartition des invités.

- Une table "officielle" sera dressée pour l'accueil des invités du colonel Roy et du colonel Lemaire. Le SEC/EM effectuera aux ordres de l'OSA le plan de table en liaison avec le CMLE (effectif prévisionnel : 200 personnes en cours d'évolution).
- Les autres invités seront répartis sur les tables des compagnies. Les CDU veilleront tout particulièrement à leur accueil.
- Le SEC/EM tiendra à jour la liste des invités.

7.1.2. Dressage des tables

- Table officielle.
 - Assiette aux armes du régiment ;
 - nappes et serviettes tissus (vert et rouge).
- Table UE.
 - Les ADU prendront contact avec le CMLE pour fixer les modalités de perception des couverts et du nappage.

7.1.3. Chant

Un lieutenant lancera sur ordre de l'OSA dans l'ordre :

- Sous le soleil brulant d'Afrique au Coquetel avant le passage à table ;
- En Afrique, malgré le vent la pluie après le plat.

Le repas se terminera par le chant régimentaire. Le ton sera donné, sur ordre de l'OSA, par un lieutenant.

Les unités feront répéter le chant régimentaire dans les jours précédents la cérémonie et prendront les carnets de chant.

Le LTN Comte réalisera des feuilles de chant (format A4) pour la table officielle.

7.1.4. SIC/CCL

La section SIC sonorisera la zone du repas de corps pour les discours des autorités avec un micro sur pied et des enceintes à proximité de la zone VIP au centre du dispositif.

7.1.5. SEC/EM

Le SEC/EM commandera deux bouquets de fleurs pour une livraison le mercredi 02 juillet matin à 08h30 au QMK.

Le SEC/EM mettra en place une table pour les différents cadeaux et les deux bouquets de fleurs (épouses des CDC).

7.2. Accompagnement des autorités

À partir de la fin de la cérémonie, les équipes d'accueil seront plus particulièrement chargées d'accompagner les autorités et de les guider vers les différents lieux, de s'assurer de leur confort, de répondre à toutes leurs questions.

7.3. Financement

Conforme au PPRCA.

8. CÉRÉMONIE DE REMISE DE DÉCRETS DE NATURALISATION

A l'issue du défilé, aura lieu une cérémonie de remise de naturalisation, dans le patio du mess officiers avec les autorités civiles et militaires du rang protocolaire ainsi que les familles des naturalisés. Les dossiers de naturalisation sont à charge de la RH en liaison avec le SEC/EM.

- La mise en place du drapeau sur socle bois est à la charge de la garde au drapeau en liaison avec le SEC/EM.
- Le chef des pionniers mettra en place un pionnier de chaque côté du drapeau pour en assurer la garde.

9. CÉRÉMONIE DE DÉPART DU COLONEL ROY

La cérémonie de départ du colonel Roy fait l'objet d'une note particulière.

ANNEXE III À LA NOTE N°2025-502160/2REG/EM/OSA/NP DU 27 Juin 2025

DEROULEMENT DE LA CEREMONIE

1. PRÉSENTATION AU COMSEC

Heure	Déroulement	Responsables	Ordres	MLE	Observations
10h30	Mise en place de la MLE, des pionniers des UE et du GS	SG, MLE, Chef pionniers et CDU			MLE, pionniers, UE, GSC.
10h40	Mise en place des cadres sans troupes	Responsable accueil			Pionnier, unités, délégation, amicales. Mise en place des familles et invités.
Commentaire n°1					
10h50	Présentation au COMSEC	CNE Certin	GAV Présentez armes	GAV	En B En A Le CDU rejoint son unité à la fin de sa présentation
		COMSEC	Reposez armes Repos		En A Le CDU rejoint son unité à la fin de la revue

2. PRÉSENTATION AU CDC

Heure	Déroulement	Responsables	Ordres	Clairon/Sono	Observations
10h52	Présentation au CDC	COMSEC	GAV Présentez armes	GAV Refrain 2 ^e REG Caïd	En B CDC en A, Le C2 rejoint son emplacement à la fin de sa présentation
	Revue des troupes	CDC + COMSEC		Marche 2 ^e REG	
		CDC	Reposez armes Repos		CDC en A

3. HONNEURS AU DRAPEAU

Heure	Déroulement	Responsables	Ordres	Musique	Observations
	Commentaire n°2				
	Arrivée GD	CDC	GAV Présentez armes	GAV	GD en B
		Porte-drapeau	Reposez armes Présentez armes		En A face au CDC
		CDC	Au drapeau	Au drapeau Marseillaise	
		Porte-drapeau	Reposez armes Portez armes		La GD rejoint les rangs
		Porte-drapeau	Reposez armes Présentez armes		
		CDC	Reposez armes Repos		

4. ARRIVÉE DE L'AMP – REVUE DES TROUPES

Heure	Déroulement	Responsables	Ordres	Musique	Observations
11h00	Arrivée de l'AMP Présentation du régiment	CDC	GAV Présentez armes	GAV Aux champs	En B AMP en A
	Salue à l'emblème	CDC + AMP+ autorités		Marseillaise	Se placent devant le drapeau
	Revue des troupes par l'AMP			Marche de Robert Bruce	En fin de revue AMP en A et CDC en C
		CDC	Reposez armes Repos		

5. REMISE DE DÉCORATIONS

Heure	Déroulement	Responsables	Ordres	Musique	Observations
11h15		CDC	GAV	GAV	
		CDC	GAV	GAV	
	Déplacement du drapeau	CDC	Drapeau du 2 ^e REG, sans votre garde, gagnez votre emplacement		Le drapeau en D
	Déplacement des récipiendaires	CDC	Récipiendaires gagnez vos emplacements		Les récipiendaires aux ordres du chancelier se placent face à l'AMP. Le porte-coussin se place à gauche de l'AMP, le porte- micro (perche) à droite.
		CDC	Portez armes		
	Remise des décorations MM	CDC	Ouvrez le ban	Le ban	AMP, COMBIM et le CDC remettent alternativement les décorations.
		CDC	Fermez le ban	Le ban	
	Remise ONM	CDC	Ouvrez le ban	Le ban	
		CDC	Fermez le ban	Le ban	
		CDC	Reposez armes		
Déplacements des décorés	CDC	Décorés, regagnez les rangs		Le décorés précédés du porte-coussin et suivis du porte-micro rejoignent les rangs.	
	CDC	Repos			

6. LECTURE ORDRE DU JOUR

Heure	Déroulement	Responsable	Ordre	Musique	Observations	
11h30	Mise en place	CDC	GAV	GAV	Le porteur de l'ordre du jour se place en arrière et à gauche du COMBIM. Il remet l'ODJ sur demande du COMBIM et attend sur place en arrière. Le porte-micro (pied) place le micro devant le COMBIM et se place en arrière.	
	Lecture	COMBIM	COL Roy gagnez votre emplacement		Le CDC se place en B devant le drapeau face au COMBIM.	
		COMBIM	Ouvrez le ban	Le ban	Lit son ODJ	
			COMBIM	Fermez le ban	Le ban	Le porteur de l'ODJ récupère le document et rejoint les rangs. Le porte micro récupère le micro et rejoint les rangs.
			CDC	Repos		

7. CÉRÉMONIAL DE PASSATION DE COMMANDEMENT

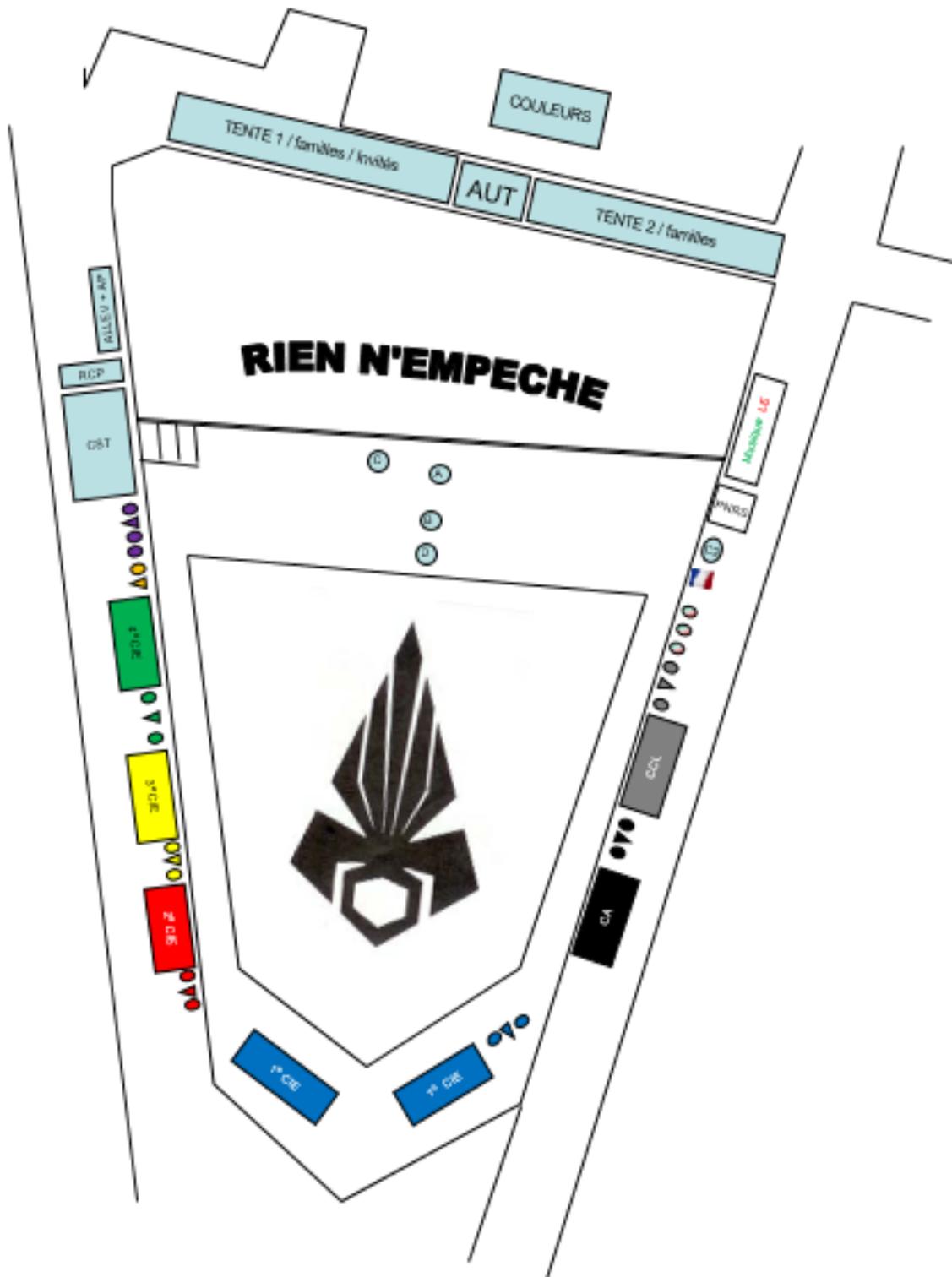
Heure	Déroulement	Responsable	Ordre	Musique	Observations
11h35		COMBIM	GAV	GAV	
		COM BIM	COL Lemaire gagnez votre emplacement		Le COL Lemaire vient se placer en E à gauche du COMBIM
					Le COL Roy vient se placer en C à droite du COMBIM
		COMBIM	Présentez Armes		
			Ouvrez le ban	Le ban	
					Le COMBIM prononce la formule d'investiture
		COMBIM	Fermez le ban	Le ban	
		COMBIM	Reposez Armes		
					Les deux colonels échangent leurs emplacements
		COMBIM	Drapeau du 2 ^e REG rejoignez votre garde		

		COMBIM	<i>Dès que le drapeau a rejoint sa garde</i> Le 2 ^e Régiment étranger de génie aux ordres du COL Lemaire		Le COL Lemaire vient se placer en B, dos du COMBIM
		CDC	2 ^e Régiment étranger de génie... Présentez Armes		Le COL Lemaire fait demi-tour pour faire face au COMBIM Le COL Lemaire salue le COMBIM
		CDC	2 ^e Régiment étranger de génie rassemblé COL Lemaire chef de corps A vos ordres mon général	Aux champs	L'AMP, le COMBIM rend le salut puis accompagné du COL ROY, rejoint les autorités à l'EM
	Mise en place pour le défilé	CDC	Reposez armez Portez armes A droite droite Dispositions préparatoires au défilé En avant Marche	Tambour	Lorsque les autorités ont quitté la place d'armes Les unités quittent la place d'armes

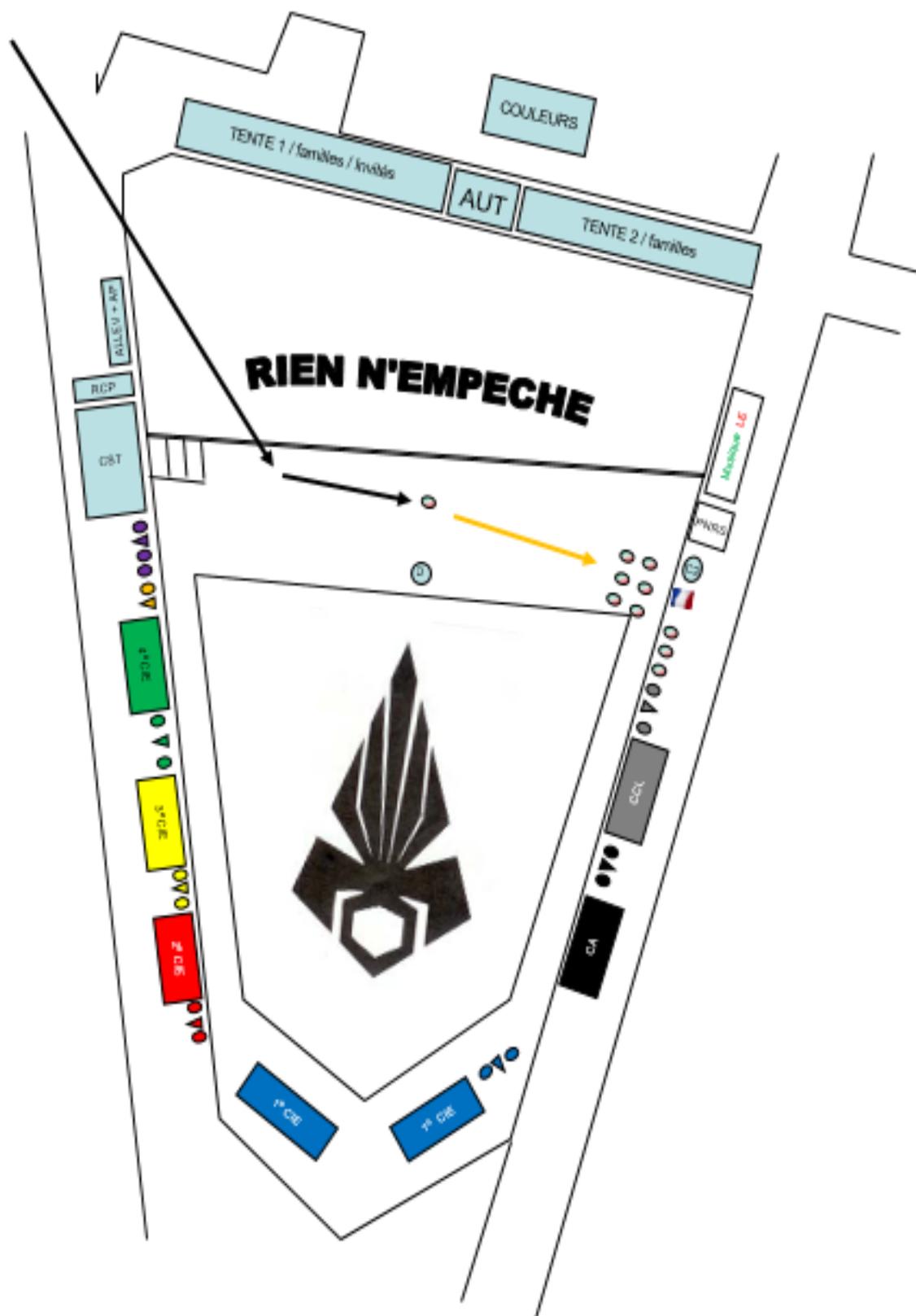
8. DÉFILÉ

Heure	Déroulement	Responsable	Ordre	Musique	Observations
	Commentaire n°3				
12h00	Défilé	CDC	GAV Portez armes Pour défiler, guide à gauche colonne par six En avant marche	Le Boudin	
	Commentaire n°4				
		COMSEC			Les honneurs au drapeau sont rendus par le COMSEC sur l'axe menant au casernement

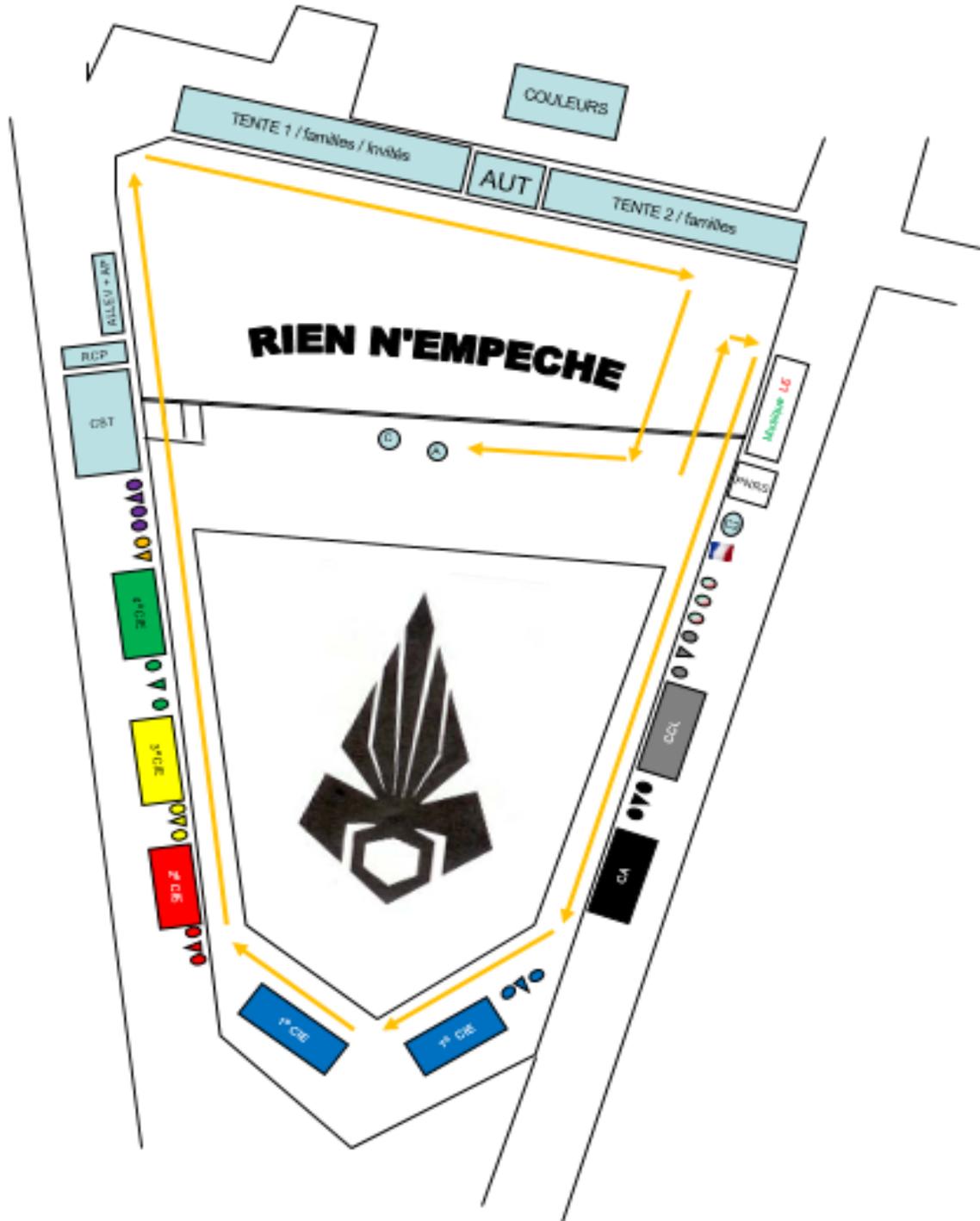
Dispositif général



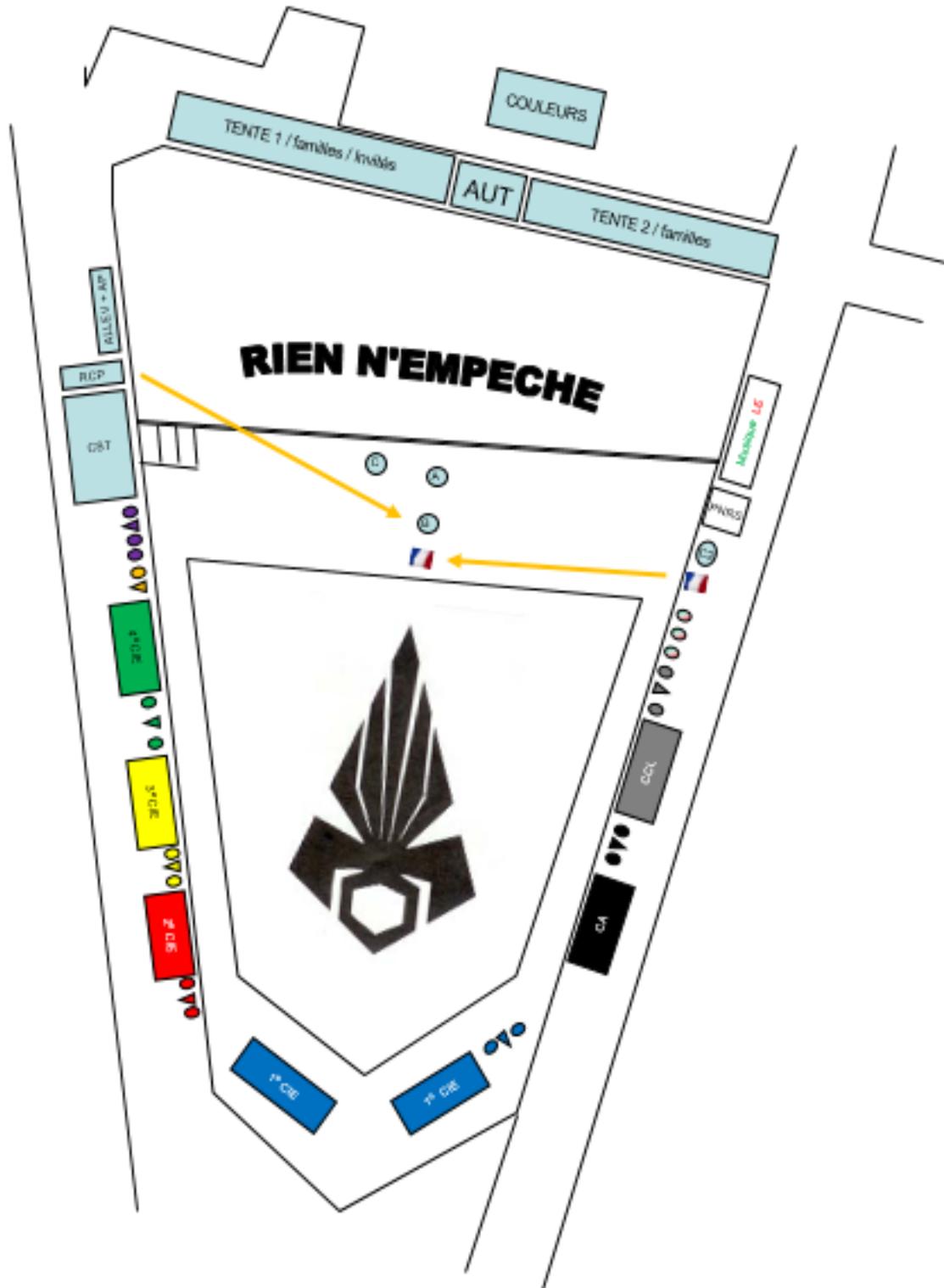
Arrivée AMP et salue à l'emblème



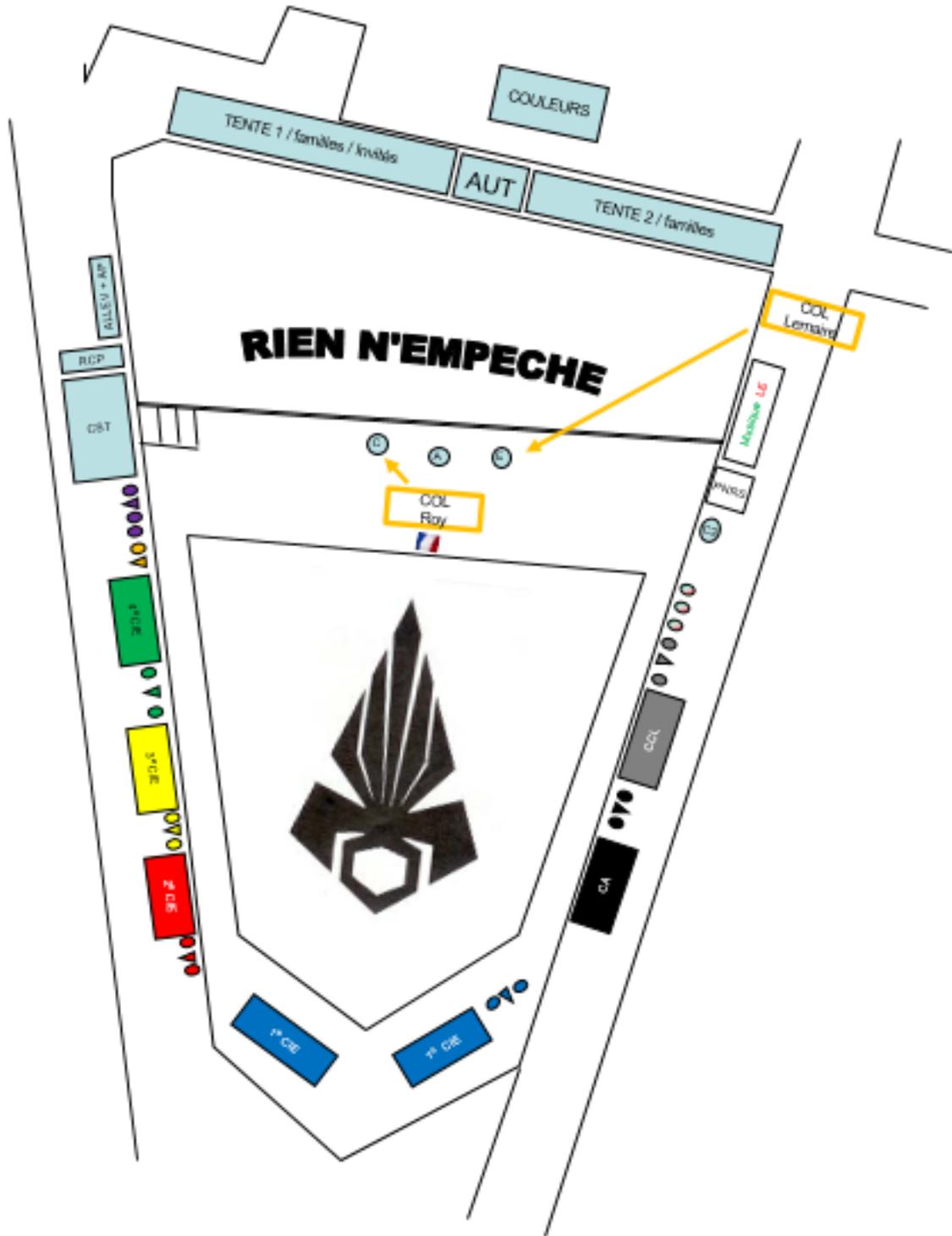
Revue des troupes



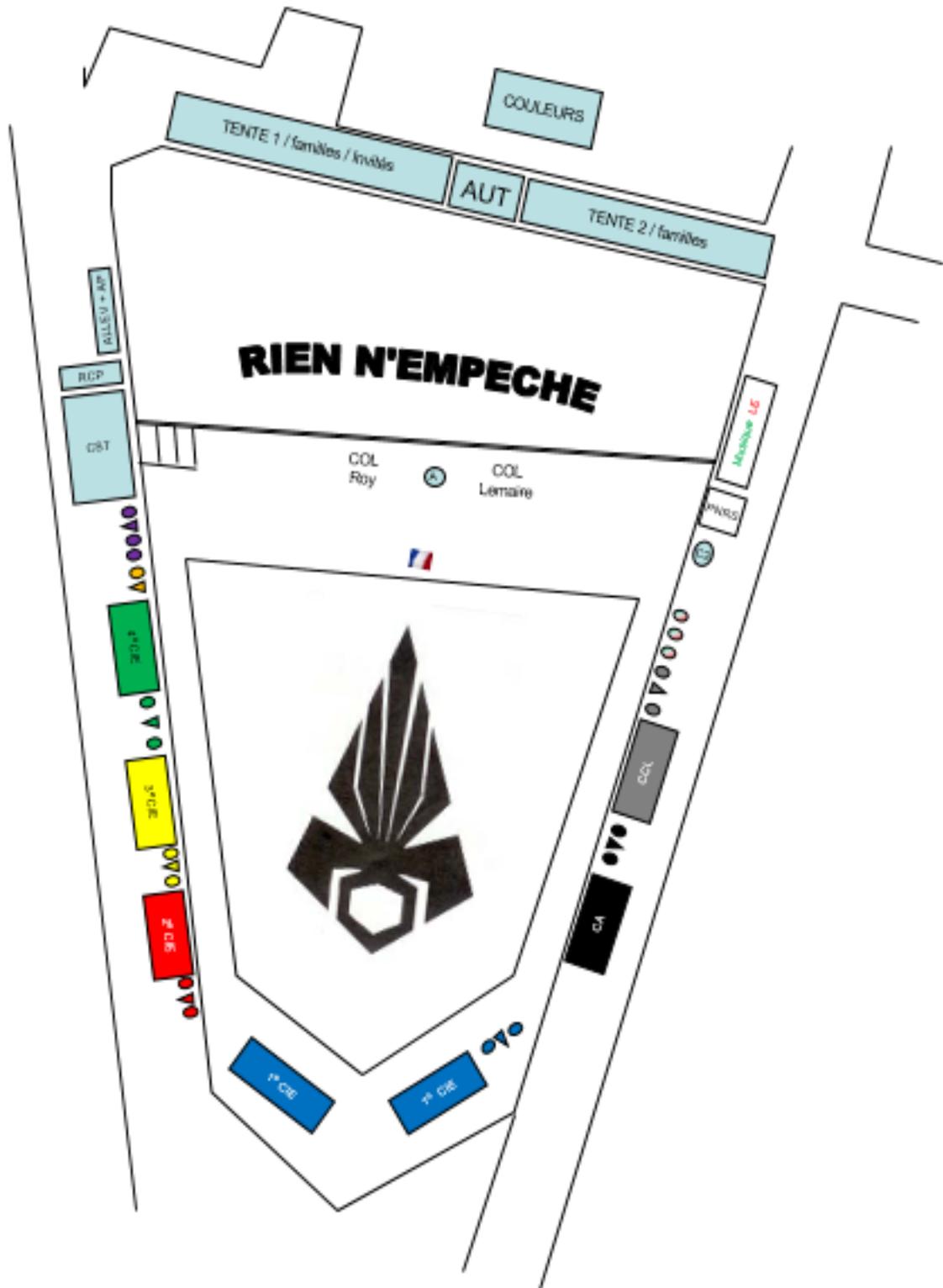
Remise de décorations



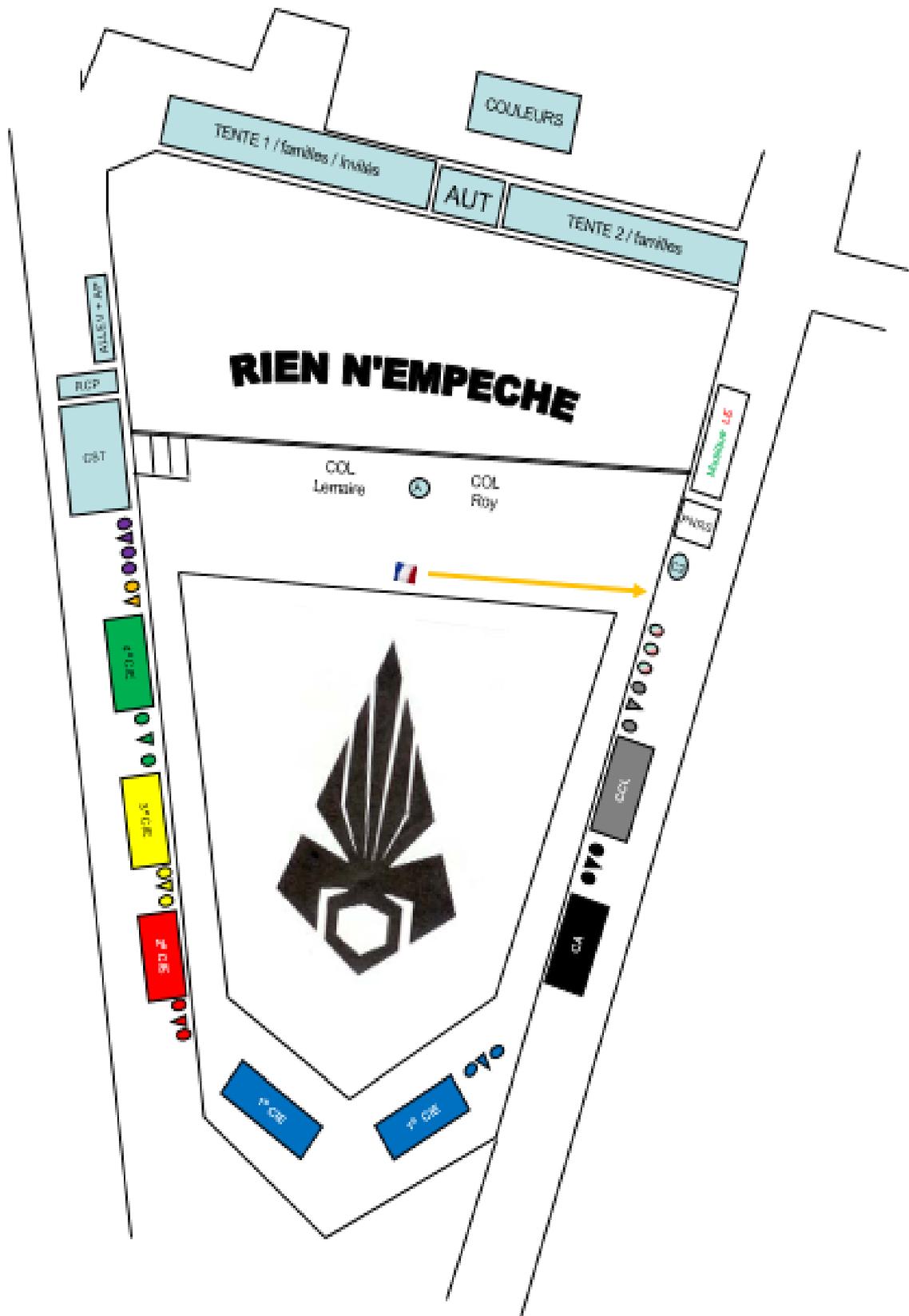
Cérémonial 1/3



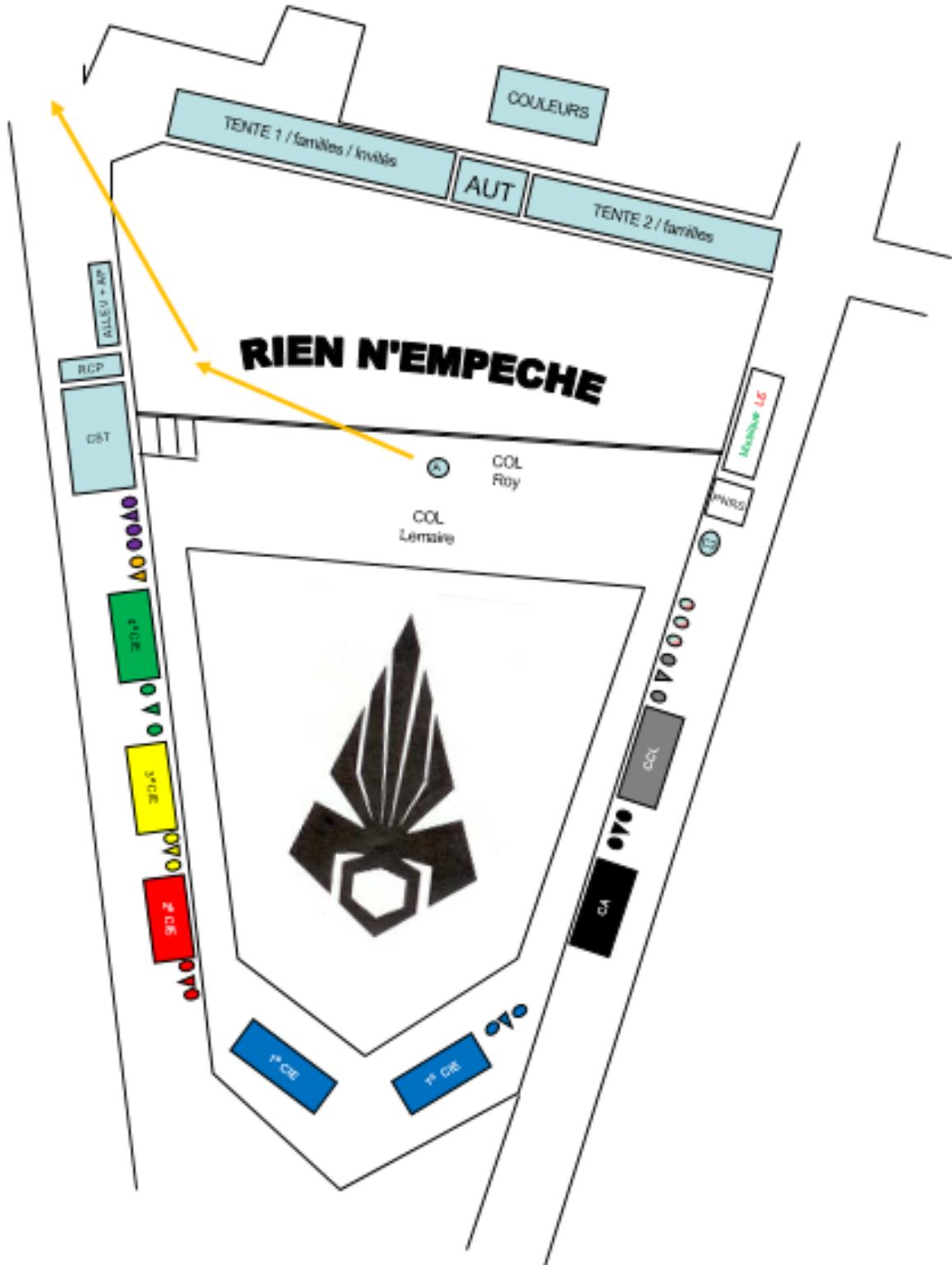
Cérémonial 2/3



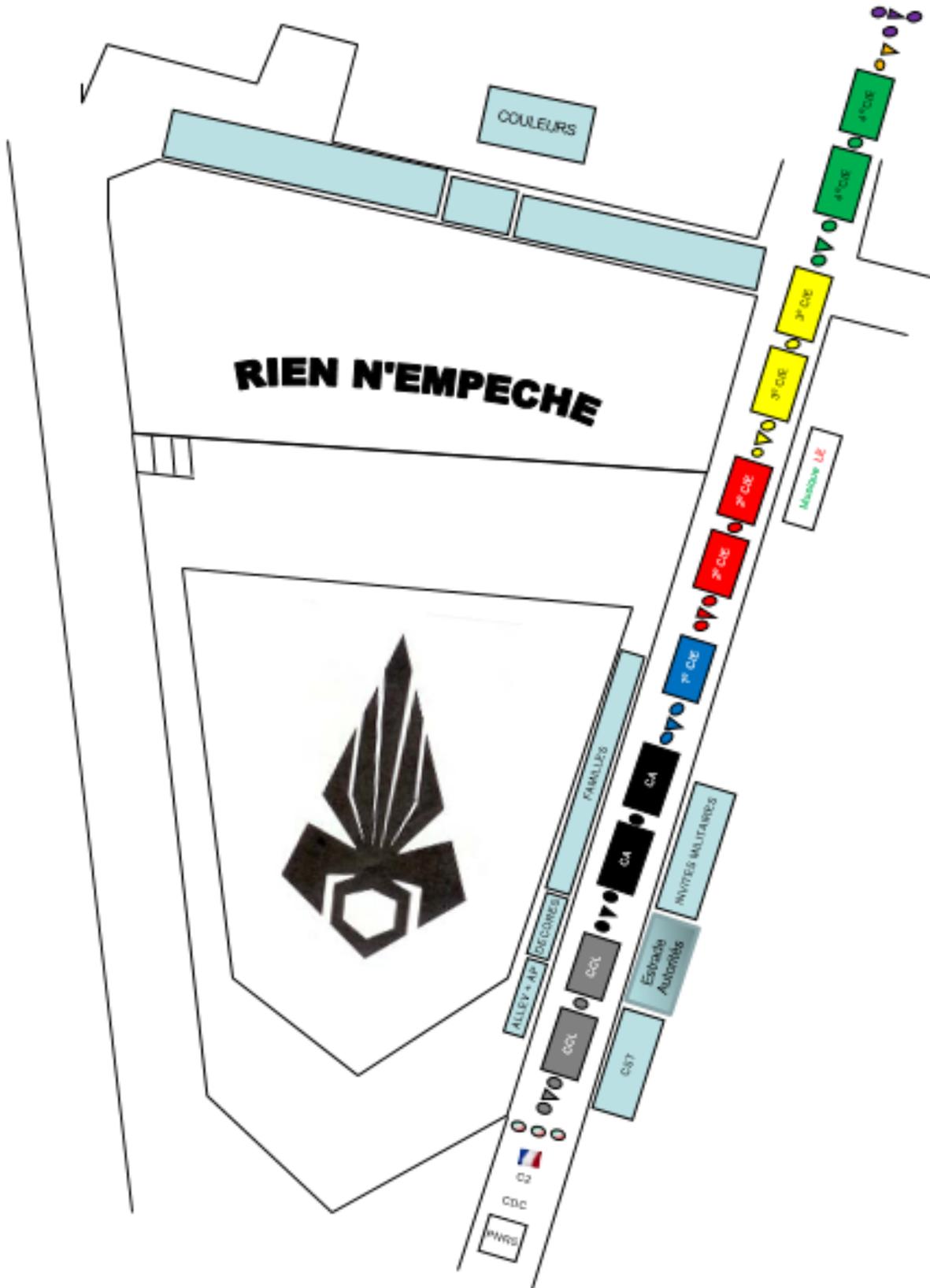
Cérémonial 3/3



Départ de l'AMP et du colonel Roy



Défilé



LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRE :

- Diffusion C
- CDC (ATCR)

COPIES

- COMLE
- 27BIM
- EMZD-MARSEILLE
- DMD84